

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Aasiya Hussain

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

- Mesurer le capital naturel du Canada et évaluer le coût de renoncement, dans l'éventualité où nous manquerions de gérer sa durabilité (p. ex., la reprise économique et la croissance de l'économie sont impossibles si la gestion des ressources naturelles est non viable); - investir dans la formation, le perfectionnement et les programmes d'emploi afin d'atténuer le stress que vivent plusieurs Canadiens à cause du sous-emploi ou du chômage (p. ex., avec une population active solide, il est possible de revitaliser l'économie, qui comptera sur un développement économique et un commerce durables); imposer une limite budgétaire raisonnable aux frais de scolarité et investir dans l'exonération du remboursement des prêts étudiants et les perspectives d'emploi pour les étudiants et les nouveaux diplômés (les jeunes adultes, ceux-là mêmes qui représentent l'économie de demain, sont pris à la gorge par la hausse des frais de scolarité et la dette étudiante. Il faut donc alléger leur dette de façon à accélérer leur investissement dans l'économie locale et les dépenses de consommation); - accorder des mesures d'encouragement et des allègements fiscaux aux sociétés et aux petites entreprises, au secteur de l'éducation et au secteur privé, qui adoptent des pratiques environnementales et socio-économiques durables, ce qui encouragera, du coup, des initiatives qui activeront la reprise de l'économie et la croissance économique (p. ex., promouvoir les éco-innovations, qui font épargner de l'argent, et qui, par conséquent, encouragent le développement économique); - renforcer les programmes de revenus de retraite et les régimes de retraite, afin que les aînés d'aujourd'hui et de demain soient en mesure d'investir dans la croissance économique et dans leur bien-être personnel.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

- Investir dans la préparation à une seconde carrière, les entreprises d'été et les programmes de soutien aux entrepreneurs; - Investir dans les programmes de formation professionnelle et les programmes de stage et de travail-études, qui mettent les étudiants en contact avec des travailleurs qui ont des perspectives d'emploi concrètes et des moyens de subsistance durables; - créer et élargir les possibilités de stage, qui mènent à de vrais emplois stables; - offrir des mesures pour encourager les économies locales canadiennes et, par conséquent, la sécurité d'emploi locale (p. ex., hausser la taxe sur les produits et services provenant d'outremer, et, de cette façon, encourager les Canadiens à « acheter canadien » et à créer des emplois, ici au Canada, afin de développer des biens et des services canadiens au Canada); - ne pas sous-estimer le capital naturel du Canada, tout en investissant dans l'écotourisme afin d'intéresser les gens à la beauté du Canada (p. ex., limiter la vente du capital naturel et des ressources naturelles du Canada à des multinationales qui ont des pratiques non durables, tout en étudiant comment le tourisme dans les parcs nationaux canadiens, les réserves de la biosphère et les

aires de conservation peuvent contribuer positivement à l'image de marque du Canada, ainsi qu'à l'économie); - faciliter l'accès aux programmes de création d'emplois et aux services de formation du gouvernement fédéral; - offrir des stimulants financiers durables aux agriculteurs canadiens, qui subissent la présence de produits importés, lesquels nuisent à l'agriculture locale et la sécurité d'emploi; - promouvoir le commerce international avec des multinationales qui adhèrent à des principes stricts en matière de viabilité environnementale et économique et ne compromettent pas les économies locales et la sécurité d'emploi (p. ex., établir un processus d'évaluation fiable et rigoureux, qui appuie le développement économique et le commerce au profit du Canada, tout en éliminant les multinationales et les organisations multinationales qui menacent la croissance locale, régionale, provinciale et nationale, ainsi que la durabilité de l'environnement).

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

- Renforcer les programmes de retraite et les soins de santé pour les aînés au moyen de l'assurance-médicaments, élargir le régime de soins de santé universel, etc.; - investir dans les programmes de mentorat reliant jeunes et aînés, qui encouragent l'apprentissage intergénérationnel pour permettre aux jeunes de parfaire leurs compétences, tout en apportant des moyens de subsistance durables aux personnes qui prendront bientôt leur retraite ou aux retraités qui doivent travailler parce que leur revenu est insuffisant; - investir dans la préparation à une seconde carrière, les entreprises d'été et les programmes de soutien aux entrepreneurs; - investir dans les programmes de formation professionnelle et les programmes de stage et de travail-études, qui mettent les étudiants en contact avec des travailleurs qui ont des perspectives d'emploi concrètes et des moyens de subsistance durables; - créer et élargir les possibilités de stage, qui mènent à des emplois stables; - investir davantage et accroître les ressources humaines dans les programmes de DRHC qui visent à contrer la pénurie de main-d'œuvre dans les collectivités et les segments de la population les plus vulnérables, p. ex., les personnes handicapées, les chômeurs ou les travailleurs sous-employés, les jeunes, les collectivités autochtones, des Premières Nations et les Métis du Canada, les nouveaux citoyens canadiens, etc.; - renforcer les programmes de revenus de retraite et les régimes de retraite, afin que les aînés d'aujourd'hui et de demain soient en mesure d'investir dans la croissance économique et dans leur bien-être personnel.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Voir la réponse donnée à la question 4.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les personnes et les collectivités qui éprouvent le plus de difficultés sont les suivantes : les collectivités autochtones, les Premières Nations et les Métis du Canada. Leurs difficultés sont, notamment : - accès inadéquat et irrégulier à des sources d'eau potable durables, comme en ont les autres Canadiens; - accès inadéquat et irrégulier à des possibilités de développement des capacités durables;

- marginalisation et exclusion de la gouvernance générale (la consultation, la collaboration et la gouvernance participative à tous les échelons de gouvernement doivent être élargies); - marginalisation et exclusion par rapport à certaines initiatives relatives à la gestion des ressources naturelles (certaines d'entre elles apportent un rendement financier plus bas et des possibilités d'emploi moins importantes, comparativement à celles dont bénéficient les non-Autochtones, dans les mêmes régions); - risque d'extinction ou de disparition de certaines langues et pratiques culturelles traditionnelles, conséquences du régime des pensionnats (pour atténuer cela, on doit accorder une juste indemnité aux familles survivantes et financer et appuyer des programmes qui font revivre les cultures et les langues menacées auprès de tous les Canadiens – comme cela se fait avec le français). Collectivités marginalisées et vulnérables : - elles font face aux préjugés et à la discrimination voilée et ouverte en raison du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de l'homophobie, du sexisme, de l'âgisme et de l'appartenance à la classe socio-économique. – Des initiatives de sensibilisation à la diversité culturelle doivent être mises en place dans tous les bureaux et services gouvernementaux, et cela doit être encouragé à la grandeur du Canada – avec les ressources nécessaires pour offrir ces services.